

## Déclaration de conformité EU

**Description du produit:** Onduleur photovoltaïque

**Description du type:** SOLPLUS 25 (puissance 2,5KW)  
SOLPLUS 35 (puissance 3,8KW)  
SOLPLUS 50 (puissance 4,6KW)  
SOLPLUS 55 (puissance 5,5KW)

Par la présente, il est confirmé que les appareils cités ci-dessus répondent à la directive EG 2004/108/EC (compatibilité électromagnétique) et à la directive de sous-tension 2006/95/EC.

	SOLPLUS 25	SOLPLUS 35	SOLPLUS 50	SOLPLUS 55
<b>Immunité au bruit</b>				
EN 61000-6-2	X	X	X	X
<b>Emission de bruit</b>				
EN 61000-6-3	X	X	X	X
<b>Répercussion sur le secteur</b>				
EN 61000-3-2	X	X	X	X
<b>Perturbation HF</b>				
EN 55011	X	X	X	X
EN 55014	X	X	X	X
<b>Sécurité de l'appareil</b>				
EN 50178	X	X	X	X

Les onduleurs sont marqués du signe CE.

### Consigne:

En principe, les appareils sont prévus pour être montés dans un système PV. Par conséquent, les résultats des tests ne sont pas applicables dans tous les cas à l'état installé dans le système PV. Vous devez respecter les consignes d'installation. Dans le cas d'une modification arbitraire de l'appareil livré ou d'une mauvaise manipulation, cette déclaration de conformité n'est plus considérée comme d'actualité.

### Solutronic GmbH

Großbettlingen, 27.10.2009



Wieland Scheuerle  
Responsable du Développement